

## RÉSUMÉ

Le présent résumé (le « **Résumé** ») a été établi par Celyad Oncology SA (la « **Société** » ou « **Celyad** ») en rapport avec l'admission à la cote de maximum 2.588.977 nouvelles actions sur les marchés Euronext Brussels et Euronext Paris (les « **Nouvelles Actions** »). Le Résumé a été approuvé par l'Autorité des services et marchés financiers de Belgique (la « **FSMA** ») le 21 juin 2022, et ensuite passeporté à l'Autorité des Marchés Financiers (« **AMF** »), et doit être lu en lien avec les documents suivants :

- Le document d'enregistrement de la Société tel qu'approuvé par la FSMA le 7 juin 2022 (le « **Document d'Enregistrement** ») ; et
- La note d'opération relative à l'admission à la cote des 2.588.977 Nouvelles Actions sur les marchés Euronext Brussels et Euronext Paris telle qu'approuvée par la FSMA le 21 juin 2022 et passeportée ensuite à l'AMF (la « **Note d'Opération** »).

Le Document d'Enregistrement, la Note d'Opération et le Résumé constituent ensemble un prospectus au sens de l'article 10 du Règlement Prospectus 2017/1129 (le « **Règlement Prospectus** »).

Le Conseil d'Administration de Celyad assume la responsabilité du contenu du Prospectus. Le Conseil d'Administration déclare qu'à sa connaissance, les informations contenues dans le Résumé ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Pour le Conseil d'Administration

---

Filippo Petti  
Administrateur-délégué

## Résumé Prospectus

Le présent Résumé doit être lu conjointement avec le Document d'enregistrement et la Note d'Opération, qui, ensemble, constituent le prospectus (le « **Prospectus** ») au sens de l'article 10 du Règlement Prospectus.

Ce Résumé est établi conformément à l'article 7 du Règlement Prospectus. Conformément à cette disposition, le Résumé est divisé en quatre sections principales numérotées de A à D.

### A. Introductions et avertissements

Element	Obligation de divulgation
<b>A.1</b>	<p><b>Introduction</b></p> <p><b>Nom et numéro international d'identification des titres</b></p> <p>2.777.777 nouvelles actions ont été émises par le Conseil d'Administration le 3 septembre 2020. Sur les 2.777.777 nouvelles actions, 188.800 nouvelles actions ont été souscrites et émises en mai et en juin 2021 de sorte que 2.588.977 nouvelles actions peuvent encore être souscrites (les « <b>Nouvelles Actions</b> »). Les Nouvelles Actions sont toutes des actions ordinaires, et sont de rang <i>pari passu</i> à tous égards avec les autres actions existantes et en circulation de la Société (les « <b>Actions</b> »). Les Nouvelles Actions seront proposées à la souscription par Celyad aux Etats-Unis par le biais d'offres dénommées <i>At The Market</i> (« <b>ATM</b> »). Les Nouvelles Actions seront souscrites de manière étalée dans le temps et sur une période de temps limitée jusqu'au 2 septembre 2023, au prix du cours de l'Action, étant toutefois précisé que le prix de souscription ne peut être inférieur au pair comptable (3,48 EUR).</p> <p>Le numéro international d'identification des titres (ISIN) des Nouvelles Actions est BE0974260896-XBRU.</p> <p><b>Identités et coordonnées de la Société</b></p> <p>Celyad Oncology SA, une société anonyme de droit belge dont le siège social est situé rue Edouard Belin 2, 1435 Mont-Saint-Guibert, enregistrée auprès du registre des personnes morales (Nivelles) sous le numéro d'entreprise 0891.118.115 et ayant 549300ORR0M8XF56OI64 comme identifiant d'entité juridique (LEI). Le numéro de téléphone de la Société est le +32(0) 10 39 41 00</p> <p><b>Autorité compétente</b></p> <p>L'Autorité des services et marchés financiers, (FSMA), Congresstraat 12-14, 1000 Brussels, dont le numéro de téléphone est le +32(0)2 220 52 11</p> <p><b>Date d'approbation du Prospectus</b></p> <p>Le Document d'Enregistrement a été approuvé par la FSMA le 7 juin 2022. La Note d'Opération et le Résumé ont été approuvés par la FSMA le 21 juin 2022.</p>
<b>A.2</b>	<p><b>Avertissements</b></p> <p>Le Résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus et comprend certaines informations importantes incluses dans le Prospectus, mais ne comprend pas toutes les informations pouvant être importantes ou pertinentes pour les investisseurs. Ce Résumé doit être lu conjointement avec les informations plus détaillées incluses dans le Prospectus (y compris les informations incorporées par référence). Elle doit également être lue conjointement avec les points compris dans la section « Facteurs de Risques » du Prospectus. Toute décision d'investir dans les titres de Celyad doit être basée sur l'examen par l'investisseur du Prospectus dans son ensemble. Lors de l'acquisition des titres émis par Celyad, les investisseurs doivent être conscients qu'ils pourraient perdre tout ou partie du capital investi.</p> <p>Aucune responsabilité civile ne sera engagée envers les personnes responsables de ce Résumé, y compris toute traduction de celui-ci, à moins qu'elle ne soit trompeuse, inexacte ou incohérente lorsqu'elle est lue conjointement avec les autres parties de ce Prospectus, ou qu'elle ne fournit pas, lorsqu'elle est lue conjointement avec les autres parties de ce Prospectus, des informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans des titres. Lorsqu'une réclamation relative à ce Prospectus est portée devant le tribunal d'un Etat Membre de l'Espace Economique Européen, le demandeur peut, en vertu de la législation nationale de l'Etat Membre où</p>

la réclamation est introduite, être tenu de supporter les frais de traduction du présent Prospectus avant que la procédure judiciaire ne soit engagée.

## B. Informations clés sur la Société

Element	Obligation de divulgation																																																
B.1	<p><b>Qui est l'émetteur des titres ?</b></p> <p><b>Identification</b> – l'émetteur est une société anonyme de droit belge dont le siège social est situé rue Edouard Belin 2, 1435 Mont-Saint-Guibert, enregistré auprès du registre des personnes morales belges (Nivelles) sous le numéro d'entreprise 0891.118.115 et ayant 549300ORR0M8XF56OI64 comme identifiant d'entité juridique (LEI),</p> <p><b>Principales activités</b> – Celyad est une société de biotechnologie au stade de développement clinique qui se concentre sur la découverte et le développement de thérapies cellulaires du récepteur d'antigène chimérique T (CAR T) contre le cancer. La Société développe un portefeuille de produits candidats à la thérapie par cellules CAR T allogéniques et autologues pour le traitement à la fois des hémopathies malignes et des tumeurs solides.</p> <p>Ses produits candidats incluent les thérapies cellulaires autologues CYAD-02 pour le traitement de la leucémie myéloïde aiguë récidivante / réfractaire (LMA r/r), celle du CYAD-211 pour le traitement du myélome multiple, ainsi que d'autres candidats de sa série CYAD-200 générés à partir de sa plate-forme d'ARNsh non éditée génétiquement</p> <p><b>Principaux actionnaires</b> – À la date du présent Résumé, les personnes suivantes sont actionnaires de la Société avec plus de 5% des Actions (sur un total de 22.593.956 Actions) :</p> <p>CFIP CLYDLLC détient 28,77% du capital (et 26,04% de droits de vote).</p> <p>TOLEFI SA détient 10,16% du capital (et 18,65% de droits de vote).</p> <p>À la date du présent Résumé, la Société n'est pas contrôlée au sens de l'Article 1:14 du CSA.</p> <p><b>Conseil d'Administration</b> – le Conseil d'Administration est composé de 9 membres : (i) Mel Management représenté par Michel Lussier (administrateur non-exécutif et Président), (ii) Filippo Petti (CEO), (iii) Serge Goblet (administrateur non-exécutif), (iv) Chris Buyse (administrateur non-exécutif), (v) Hilde Windels (administrateur indépendant), (vi) Dominic Piscitelli (administrateur indépendant), (vii) Marina Udier (administrateur indépendant), (viii) Ami Patel Shah (administrateur non-exécutif) et (ix) Christopher LiPuma (administrateur non-exécutif).</p> <p><b>Commissaire</b> - CVBA E&amp;Y Bedrijfsrevisoren-Réviseurs d'Entreprises, ayant son siège social à De Kleetlaan 2, B - 1831 Diegem, Belgique, représentée par Carlo-Sébastien d'Addario, a été nommée Commissaire aux Comptes de la Société le 5 mai 2020 pour un mandat de trois ans.</p>																																																
B.2	<p><b>Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur ?</b></p> <p>Les tableaux suivants présentent les principales informations financières historiques consolidées de Celyad aux dates et périodes indiquées. Sauf indication contraire, les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessous sont en milliers d'euros.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>31/12/2020</th> <th>31/12/2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Compte de résultat</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Revenu total</td> <td>5</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Marge brute</td> <td>5</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Charges en R&amp;D</td> <td>(21.522)</td> <td>(20.773)</td> </tr> <tr> <td>Charges générales et administratives</td> <td>(9.315)</td> <td>(9.908)</td> </tr> <tr> <td>Perte d'exploitation</td> <td>(16.987)</td> <td>(26.391)</td> </tr> <tr> <td>Résultat financier/(charges)</td> <td>(217)</td> <td>(111)</td> </tr> <tr> <td>Perte pour la période</td> <td>(17.204)</td> <td>(26.502)</td> </tr> <tr> <td>Bénéfices par action (en EUR)</td> <td>(1,23)</td> <td>(1,70)</td> </tr> <tr> <td><b>Bilan comptable</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Actifs immatériels</td> <td>36.171</td> <td>36.168</td> </tr> <tr> <td>Trésorerie</td> <td>17.234</td> <td>30.018</td> </tr> <tr> <td>Total actifs</td> <td>66.084</td> <td>79.943</td> </tr> <tr> <td>Total fonds propres</td> <td>30.994</td> <td>43.639</td> </tr> <tr> <td>Passifs non courants</td> <td>23.256</td> <td>22.477</td> </tr> </tbody> </table>		31/12/2020	31/12/2021	<b>Compte de résultat</b>			Revenu total	5	0	Marge brute	5	0	Charges en R&D	(21.522)	(20.773)	Charges générales et administratives	(9.315)	(9.908)	Perte d'exploitation	(16.987)	(26.391)	Résultat financier/(charges)	(217)	(111)	Perte pour la période	(17.204)	(26.502)	Bénéfices par action (en EUR)	(1,23)	(1,70)	<b>Bilan comptable</b>			Actifs immatériels	36.171	36.168	Trésorerie	17.234	30.018	Total actifs	66.084	79.943	Total fonds propres	30.994	43.639	Passifs non courants	23.256	22.477
	31/12/2020	31/12/2021																																															
<b>Compte de résultat</b>																																																	
Revenu total	5	0																																															
Marge brute	5	0																																															
Charges en R&D	(21.522)	(20.773)																																															
Charges générales et administratives	(9.315)	(9.908)																																															
Perte d'exploitation	(16.987)	(26.391)																																															
Résultat financier/(charges)	(217)	(111)																																															
Perte pour la période	(17.204)	(26.502)																																															
Bénéfices par action (en EUR)	(1,23)	(1,70)																																															
<b>Bilan comptable</b>																																																	
Actifs immatériels	36.171	36.168																																															
Trésorerie	17.234	30.018																																															
Total actifs	66.084	79.943																																															
Total fonds propres	30.994	43.639																																															
Passifs non courants	23.256	22.477																																															

	Passifs courants	11.834	13.827
	Total capitaux propres et passifs	66.084	79.943
	Dette financière nette	6.376	(7.888)
	<b>Situations flux de trésorerie</b>		
	Variation de trésorerie générée par l'activité	(27.665)	(26.643)
	Variation de la trésorerie d'investissement	157	(126)
	Flux monétaire résultant de l'activité de financement	5.396	39.521

B.3

**Quels sont les principaux risques spécifiques à l'émetteur ?**

**Risques Financiers**

- La Société aura besoin de financements supplémentaires substantiels, qui peuvent ne pas être disponibles à des conditions acceptables, voire pas du tout. La Société a des engagements financiers substantiels résultant d'accords importants (Celdara, Dartmouth, Horizon/PKI), pour lesquels la Société aura besoin de financements supplémentaires substantiels.
- La Société a subi des pertes nettes depuis sa création et prévoit qu'elle continuera à subir des pertes nettes à l'avenir.

**Risques liés à l'activité**

- Les produits candidats de la Société sont de nouvelles approches du traitement du cancer qui présentent des défis importants.
- Les produits candidats de la Société sont des produits biologiques, lesquels sont complexes à fabriquer et la Société peut rencontrer des difficultés de production, en particulier en ce qui concerne le développement de procédés ou l'extension de ses capacités de fabrication. Si la Société ou l'un de ses fabricants tiers rencontre de telles difficultés, sa capacité à fournir ses médicaments candidats pour les essais cliniques ou ses produits pour les patients, s'ils sont approuvés, pourrait être retardée ou arrêtée, ou la Société pourrait être incapable de maintenir une structure de coûts commercialement viable.

**Risques liés au développement clinique**

- Lors d'essais cliniques antérieurs impliquant des immunothérapies à base de cellules T, certains patients ont présentés des effets indésirables graves. Les produits candidats de la Société peuvent présenter un effet similaire ou d'autres propriétés susceptibles d'interrompre leur développement clinique, d'empêcher leur approbation réglementaire, de limiter leur potentiel commercial ou d'entraîner des conséquences négatives importantes.
- La Société peut rencontrer des retards importants dans ses essais cliniques ou peut ne pas être en mesure de démontrer une sécurité et une efficacité satisfaisante pour les autorités réglementaires.

**Risques réglementaires**

- La Société est fortement dépendante de l'approbation réglementaire de CYAD-02 et CYAD-211 aux États-Unis et en Europe, et du succès commercial futur, qui peuvent tous deux ne jamais se produire.

**Risques liés à la propriété intellectuelle**

- La Société pourrait ne pas réussir à obtenir, maintenir ou protéger ses droits de propriété intellectuelle pour un ou plusieurs de ses médicaments candidats.

**Risques après l'autorisation**

- La Société n'a pas encore finalisé son programme de développement clinique pour ses produits candidats. La FDA et les organismes réglementaires étrangers comparables peuvent ne pas être d'accord avec les protocoles qu'elle propose pour ces essais cliniques, ou peuvent retirer les autorisations, ce qui pourrait entraîner des retards ou l'annulation des programmes.

**Risques liés à la dépendance à l'égard de tiers**

- Cell-based therapies rely on the availability of specialty raw materials, which may not be available to the Company on acceptable terms or at all.
- La Société s'appuie sur des tiers pour mener, superviser et contrôler ses essais cliniques. Si ces tiers ne s'acquittent pas avec succès de leurs obligations contractuelles ou ne respectent pas les délais prévus, la Société pourrait ne pas être en mesure d'obtenir l'approbation réglementaire ou

	de commercialiser ses médicaments candidats et son activité pourrait en être considérablement affectée.
--	---

### C. Informations clés sur les titres

Element	Obligation de divulgation
C.1	<p><b>Quelles sont les principales caractéristiques des titres</b> - Une demande d'admission de maximum 2.588.977 Nouvelles Actions à la négociation sur les marchés réglementés d'Euronext Bruxelles et Euronext Paris sera déposée sous le symbole "CYAD" et avec le code ISIN BE0974260896-XBRU au fur et à mesure que les Nouvelles Actions sont placées et souscrites.</p> <p><b>Droits attachés aux Actions</b> - Toutes les Actions Nouvelles seront émises en euros, conformément à la loi belge et seront des Actions ordinaires représentant le capital, de la même catégorie que les Actions existantes, entièrement libérées, avec droit de vote et sans valeur nominale. Elles seront assorties des mêmes droits que les Actions existantes. Les Actions Nouvelles donneront droit à une participation aux bénéfices sur toute distribution de dividende intervenant postérieurement la date de leur émission.</p> <p><b>Sériorité</b> - Toutes les Actions représentent une part égale du capital de la Société et ont le même rang en cas d'insolvabilité de la société.</p> <p><b>Restriction de la libre transférabilité des Actions</b> - Il n'y a aucune restriction à la libre transférabilité des Actions, autre que celles applicables du fait de la loi.</p> <p><b>Politique de dividendes</b> - La Société n'a pas déclaré ni versé de dividendes sur ses Actions dans le passé. À l'avenir, la politique de dividende de la Société sera déterminée et pourra être modifiée de temps en temps par le Conseil d'administration de la société. Toute déclaration de dividendes sera basée sur les bénéfices de la Société, sa situation financière, ses besoins en capitaux et d'autres facteurs considérés comme importants par le Conseil d'administration. La loi belge et les statuts de la Société n'exigent pas que la Société déclare des dividendes. Actuellement, le Conseil d'administration de la Société s'attend à conserver tous les bénéfices, le cas échéant, générés par les activités de la Société pour le développement et la croissance de ses activités et ne prévoit pas de verser de dividendes aux actionnaires dans un avenir proche. En conséquence de tous ces facteurs, il ne peut y avoir aucune assurance quant à la possibilité de verser des dividendes ou des paiements similaires à l'avenir ni, s'ils sont versés, quant à leur montant.</p>
C.2	<p><b>Où les titres seront-ils négociés ?</b></p> <p>Une demande d'admission à la négociation de tout ou partie des Actions Nouvelles (sous réserve de leur placement et souscription) sur le marché réglementé d'Euronext Brussels et Euronext Paris sera déposée sous le symbole "CYAD" et le code ISIN BE0974260896-XBRU. Les Actions Nouvelles seront également négociées par le biais d'ADS sur le NASDAQ Global Market sous le symbole "CYAD".</p>
C.3	<p><b>Quels sont les principaux risques spécifiques aux titres ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le cours des Actions peut fluctuer fortement en fonction de divers facteurs, tels que des changements dans les résultats d'exploitation de la Société et de ses concurrents ou des annonces d'innovations technologiques ou de résultats concernant les produits candidats.</li> <li>- Les ventes futures de quantités importantes d'Actions, ou la perception que de telles ventes pourraient se produire, pourraient avoir un impact négatif sur la valeur de marché des Actions.</li> <li>- Certains actionnaires importants de la Société peuvent avoir des intérêts différents de ceux de la Société et peuvent être en mesure de contrôler la Société, y compris le résultat des votes des actionnaires. Sur la base des notifications de transparence reçues par la Société à la date du présent Prospectus, TOLEFI SA détient 10,16 % du capital (et 18,65 % des droits de vote) et CFIP CLYD LLC détient 28,77 % du capital (et 26,04 % des droits de vote). En conséquence, les deux principaux actionnaires de la Société détiennent ensemble 44,69% des droits de vote attachés aux Actions. La Société n'a pas connaissance d'actionnaires de la Société ayant conclu un accord de vote ou ayant autrement convenu d'agir de concert.</li> </ul>

	- La Société ne peut garantir la mesure dans laquelle un marché liquide pour les Actions sera maintenu. En l'absence d'un tel marché liquide pour les Actions, le prix des Actions pourrait être affecté négativement.
--	--

## D. Informations clés sur l'admission à la négociation sur un marché réglementé

Element	Obligation de divulgation
D.1	<p><b>Dans quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans ce titre ?</b></p> <p>Les Nouvelles Actions seront souscrites par les investisseurs, au cours de l'action, dans le cadre d'offres dénommées <i>At the Market</i> (« ATM ») réalisées sur le marché Nasdaq. Aucune offre n'aura lieu en Belgique, en France ni sur les marchés d'Euronext. Les offres seront réalisées pendant une période déterminée jusqu'au 2 septembre 2023.</p> <p><b>Admission à la négociation</b> - Une demande d'admission de tout ou partie des Actions Nouvelles sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles et Euronext Paris sous le symbole "CYAD" et le code ISIN BE0974260896-XBRU sera déposée. Les Nouvelles Actions seront également négociées par le biais d'ADSs sur le NASDAQ Global Market sous le symbole "CYAD". Les Nouvelles Actions devraient être admises à la négociation sur Euronext Bruxelles et Euronext Paris le deuxième jour ouvrable suivant la réception par la Société des notifications de souscription émises par Jefferies.</p> <p><b>Dilution</b> - Les droits préférentiels de souscription des actionnaires existants ont été supprimés dans le cadre de l'émission des Nouvelles Actions, ils subiront une dilution des droits de vote et du droit aux dividendes. Un actionnaire existant qui détient 1 % du capital social de la Société avant l'émission des Nouvelles Actions, et qui ne souscrit pas aux Nouvelles Actions, détiendra, après leur émission, mais sans tenir compte des droits de souscription en circulation, 0,90 % du capital social de la Société.</p> <p><b>Frais liés à l'émission des Nouvelles Actions</b> - Les frais et commissions payables par la Société à Jefferies dans le cadre du placement des Nouvelles Actions correspond à 4% du produit brut reçu par la Société. Il convient d'y ajouter le total des frais administratifs, juridiques, fiscaux et d'audit ainsi que les autres coûts liés au placement des Nouvelles Actions, la rémunération du FSMA (qui est estimée à 10.660 euros) et celle d'Euronext Bruxelles et Paris qui devrait s'élever à environ 15.000 euros. Il convient de noter que les frais administratifs, juridiques, fiscaux et d'audit liés à l'émission des Nouvelles Actions se sont élevés à environ 420.000 euros.</p>
D.2	<p><b>Pourquoi ce prospectus est-il réalisé ?</b></p> <p>Le principal but de l'émission et le placement des Nouvelles Actions, et par conséquent leur admission à la négociation grâce à l'approbation du prospectus d'admission à la cote, est d'obtenir des capitaux supplémentaires pour soutenir l'exécution de la stratégie de Celyad, qui consiste à progresser dans le développement de ses produits candidats.</p> <p>Par le placement des Nouvelles Actions, la Société vise également à accroître sa visibilité, à diversifier son actionariat et à accélérer la croissance de la Société par le biais de différentes sources de capitaux.</p> <p>La Société ne peut pas prévoir avec certitude toutes les utilisations particulières des produits, ni les montants qu'elle dépensera effectivement pour les utilisations indiquées ci-dessus. Le montant et le calendrier des dépenses effectives de la Société dépendront de nombreux facteurs, y compris les progrès, les coûts, le calendrier et le résultat de la poursuite du développement de son pipeline ou de l'évolution de la réglementation applicable ou de la concurrence. En tant que tel, la direction de la Société conserve une certaine flexibilité dans l'investissement du produit net du placement des Nouvelles Actions et peut modifier l'affectation de ce produit en raison de ces éventualités et d'autres imprévus. En attendant l'utilisation du produit du placement des Nouvelles Actions, la Société a l'intention de l'investir dans des instruments porteurs d'intérêts, des instruments de liquidité et des instruments équivalents de trésorerie ou des certificats de dépôt à court terme.</p>